

Tarek Aït Meddour

Workshop Modern Contemporain

Samedi 13 Juin

14h-15h30 · Deb/Inter
15h45-17h15 · Avancé

Dimanche 14 Juin

10h30-12h · Deb/Inter
12h15-13h45 · Avancé

Inscription conseillée

1 cours → 25€ · 2 cours → 45€
illimité → 80€

ZA. La Burlière, 13530 Trets | atelierdanse.net
atelierdanse13@gmail.com | 06 52 48 35 71
Atelier Danse Trets

ATELIER
Danse
DEPUIS 1998

ATELIER
Danse
DEPUIS 1998

Workshop
Tarek

Sam 13 & Dim 14
Juin

Cours ouvert à tous danseurs (non débutant)
Avoir une pratique de danse d'au moins 4 ans (modern'jazz, contemporain, classique).

INSCRIPTION

Pour être validée, l'inscription devra être accompagnée du règlement total et remis au plus tard le vendredi précédent le stage (au-delà, les inscriptions pourront se faire sur place dans la limite des places disponibles).

Places limitées. Le stage sera maintenu dans les conditions çï dessus avec un minimum d'inscrits.

Nom : Prénom :
Date de Naissance :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tel : Mail :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Samedi | <input type="checkbox"/> Dimanche |
| <input type="checkbox"/> 14h-15h30 Deb/Inter | <input type="checkbox"/> 10h30-12h Deb/Inter |
| <input type="checkbox"/> 15h45-17h15 Inter/Avancé | <input type="checkbox"/> 12h15-13h45 Inter/Avancé |

1 cours : 25 € / 2 cours : 45 € / Illimité : 80 €

TOTAL :
(Espèces ou chèque à l'ordre de CHORE-ART)

PRISE EN CHARGE Conseil Général 13 (Carte JEUNES), Mairie de Trets (PASS LOISIRS jusqu'au collège), C.E... Renseignez-vous !

REGLEMENT

Les inscriptions sont obligatoire pour la bonne organisation de l'évènement.
Les places sont limitées et seront acceptées au-delà de la date de clôture des inscriptions dans la limite des places disponibles.
L'association se réserve le droit d'annuler un cours si le quota minimum de 8 stagiaires n'est pas atteint (les règlements seront alors ré expédiés).
Les stagiaires s'engagent à respecter le règlement intérieur de l'association affiché dans les locaux.
La responsabilité de l'association ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé ou subi par quelques personnes que ce soit, y compris les stagiaires et professeurs.
Prévoir éventuellement une assurance personnelle durant le stage.